

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU

SOULTZERLAND

HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER,
SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, SURBOURG

COMMUNE DE

SURBOURG

Annexe au rapport de présentation

**ELABORATION
APPROBATION**

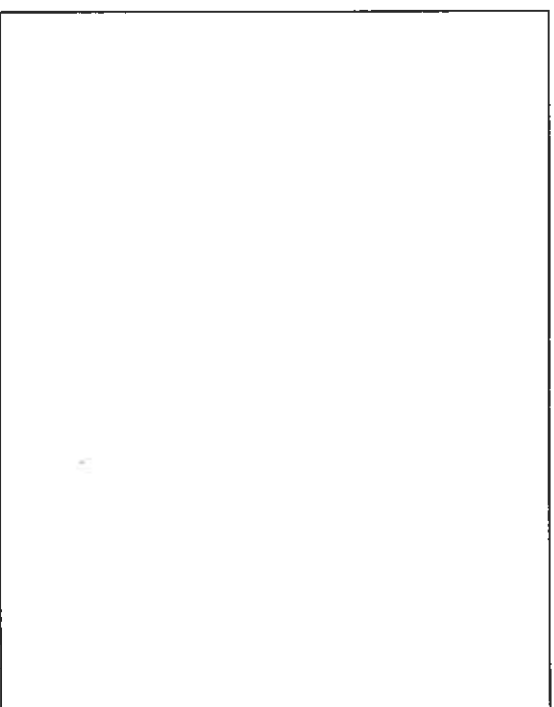
VU POUR ETRE ANNEXE
ALA DELIBERATION DU

AH OHWILLER
LE
24 JAN. 2012



Charles GRAF

LE PRESIDENT



E560PEA01

CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN

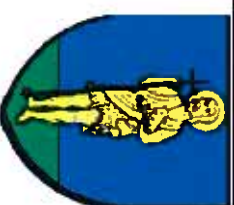


O.T.E. ingénierie
[OMNIMUM TECHNIQUE EUROPÉEN]
1 rue de la Lisière
BP 40110
F - 67403 ILLKIRCH CEDEX
TEL. 03 96 67 55 55 - Fax 03 96 67 70 80

Membre
FREY - GOBYN
ARCHITECTES
URBANISTES
15 rue de la Lisière
F - 67403 ILLKIRCH CEDEX
TEL. 03 96 67 55 55 - Fax 03 96 67 70 80



**Communauté de communes
du SOUTZTERLAND**



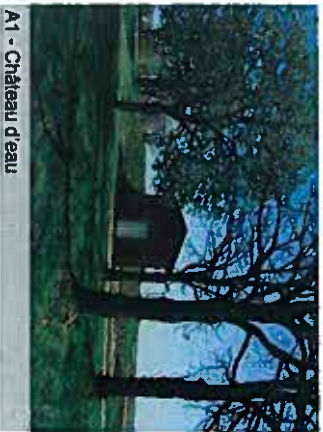
**Commune de
SURBOURG**

PLAN LOCAL D'URBANISME

Eléments remarquables du paysage



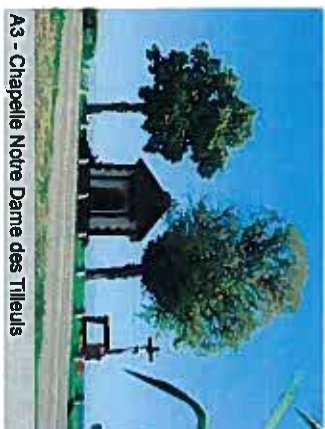
Document approuvé le 23 janvier 2012



A1 - Château d'eau



A2 - Calvaire des Tilleuls et banc napoléonien



A3 - Chapelle Notre Dame des Tilleuls



A4 - Calvaire Reimerschwilerweg



A5 - Schwarzsacker Kreuz



A6 - Calvaires du cimetière



A7 - Tombe Horny



A8 - Dalle funéraire de chamoiné (1584)



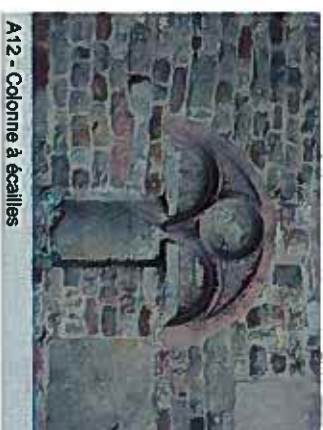
A9 - Calvaire route de Schwabwiler



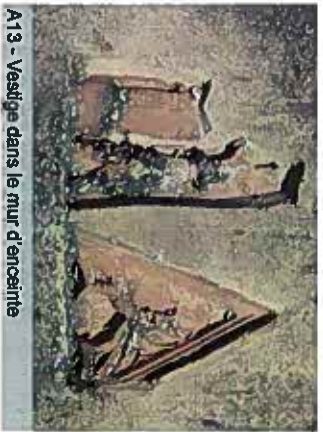
A10 - Bas relief 18eme siècle



A11 - Calvaire place de l'Eglise



A12 - Colonne à écailles



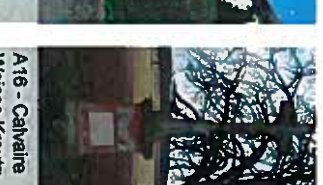
A13 - Vestige dans le mur d'enceinte



A14 - Fresque /rue de l'Eglise



A15 - Mémorial Kerna



A16 - Calvaire Weisse Kreuz



A17 - Calvaire Joseph Walter



Certains arbres groupés ont une importance majeure dans la perception urbaine.

Ils jouent un rôle de transitions paysagères végétales entre les espaces naturels ouverts et le bâti et, agissant d'espèces à feuilles caduques, ils offrent des transparences ou opacités variables selon les altitudes saisonnières. Par ailleurs, ils participent également à la stabilisation des sols.

Trois situations peuvent être repérées :

Implantés le long des voies d'accès, ils confèrent une certaine monumentalité aux entrées de la commune.

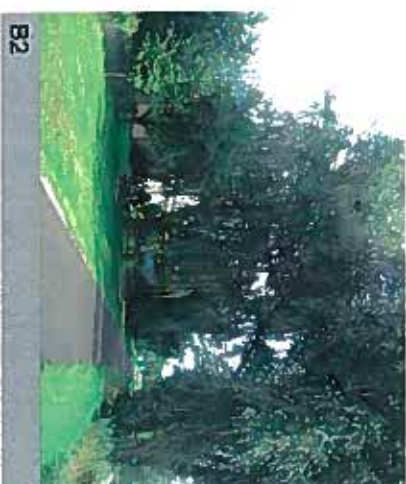
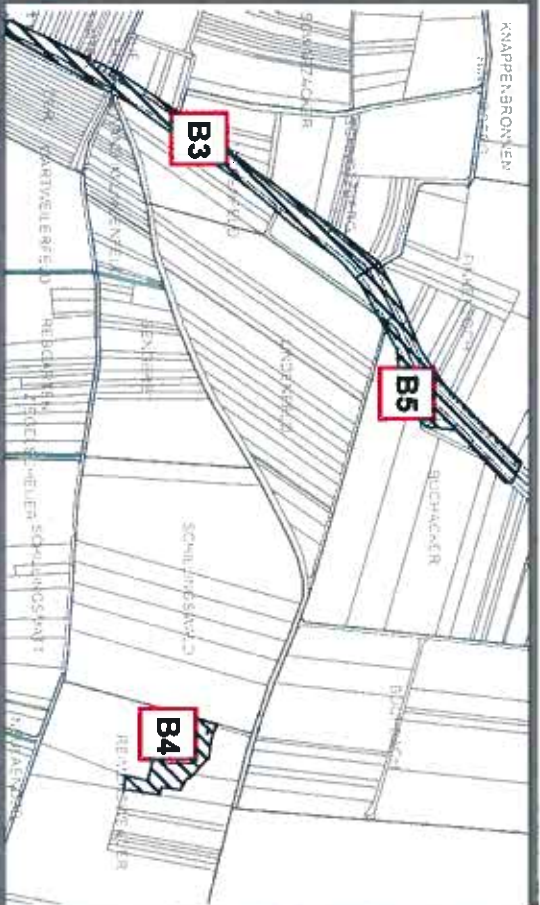
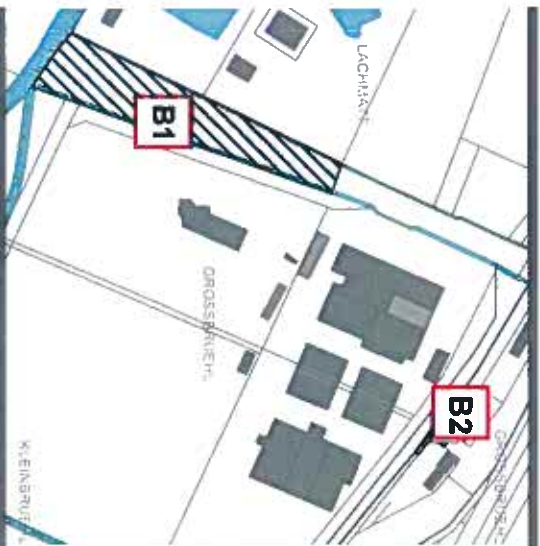
Regroupés autour de la chapelle ou de l'ancienne gare, ils contribuent au charme de ces lieux.

Rassemblés sur le site de l'antenne, ils gomment le point focal de cet équipement technique.

Dans tous les cas, ils enrichissent indéniablement le paysage.

Ainsi ces éléments naturels sont identifiés par le PLU comme éléments remarquables du paysage.

En ce titre, et sauf contraintes d'exploitation routière, ils sont protégés ; toute atteinte, même accidentelle, devra être accompagnée de mesures réparatrices, passant notamment par une replantation.



u sein du Soultzerland, la commune de Surbourg possède la plus belle collection de ces immeubles qui témoignent de la recolonisation après la catastrophe des guerres du 17ème siècle (la « Reconquête ») mais, disséminés le long des voies principales d'origine et perdus au milieu d'un ensemble urbain hétérogène, seul un œil averti repère cette richesse patrimoniale.

Ces bâtiments sont souvent datés et, si l'on ne peut se fier aux dates parfois douteuses, ils présentent une architecture aux caractéristiques bien marquées.

Dans le Soultzerland, les caractéristiques essentielles pour la période sont :

le recours à un procédé constructif simple et parfaitement maîtrisé, utilisant de manière ostensible les ressources naturelles locales (bois, terre cuite et pierre)

les maisons les plus cossues sont construites avec un étage en encorbèlement, porté par des abouts de solives taillées en « Bur-epf », sur un rez de chaussée en colombage ; les maisons les plus simples ne comportent qu'un seul niveau à colombage. Il s'agit toujours à l'origine d'un volume simple, parallélépipédique, surmonté d'un toit à deux pentes sans aucune lucarne ni loggia nannexe accolée. Quelquefois le pignon comporte un abatant assez prononcé de type « suisse »

le rez de chaussée est posé sur un soubassement de pierre ou de brique quelquefois assez élevé sur la rue en situation de pente un colombage assez simple, utilisant volontiers des bois courbes d'assez forte section, surtout pour les angles, parfois le « Mann » en situation d'angle

la structure de charpente en poteaux-pannes est toujours apparente en pignon

le pignon est systématiquement tourné vers la rue, la porte d'entrée est toujours disposée sur le gouttereau

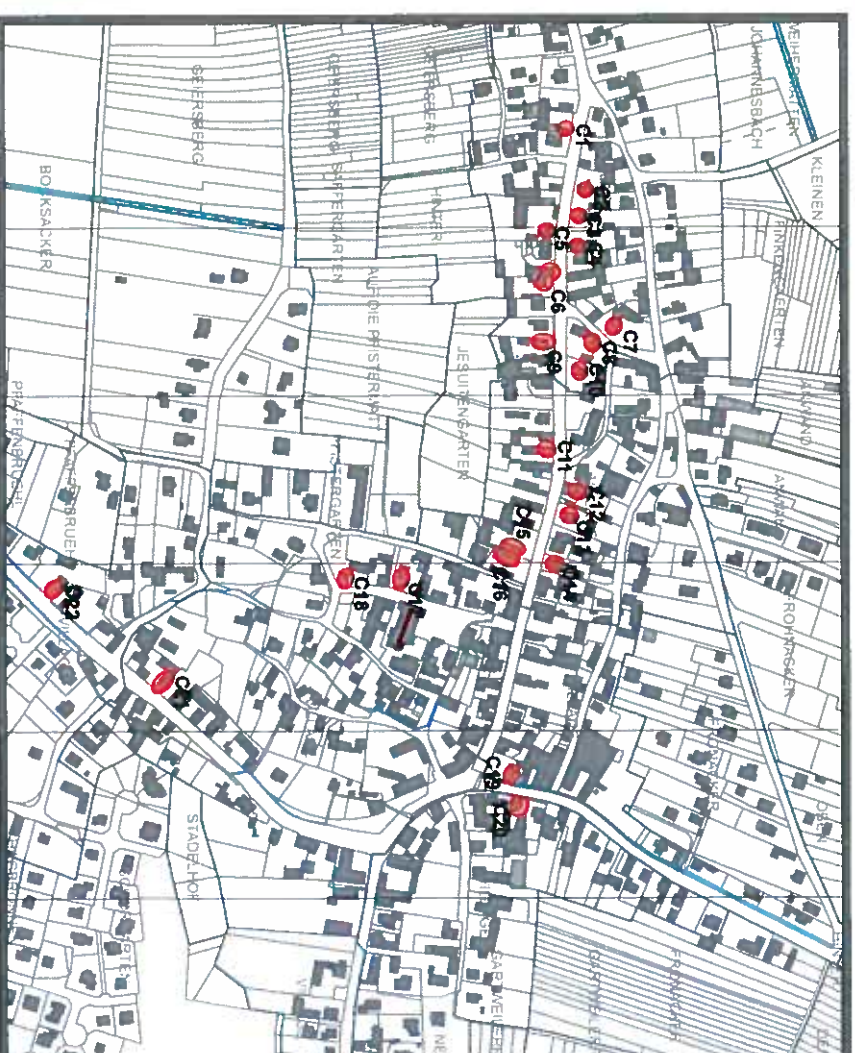
les ouvertures sont peu ordonnées, souvent plus hautes que larges en pignon, quelquefois horizontales en gouttereau. Les menuiseries des fenêtres actuellement visibles sont en bois de section apparente assez fine, le plus souvent de teinte naturelle et se rapprochant de celle des colombages. Les croisillons sont fins. Les menuiseries d'origine pouvaient comporter des vitres composées en plomb : rectangles, cives, voire vitraux.

les maisons n'ont pas conservé de traces visibles de fermetures par volets. Les volets battants extérieurs actuellement présents sur certaines maisons sont des adjonctions ultérieures.

pas d'auvents ni d'annexes à l'origine, mais l'évolution des maisons les a souvent équipées d'auvents à la base du pignon ou au dessus de la porte d'entrée.

Certains immeubles sont très dénaturés, d'autres en meilleur état de conservation. Ainsi ces éléments sont identifiés par le PLU comme éléments remarquables du paysage.

En ce titre, ils sont protégés et toute intervention sur leur aspect extérieur (ravalement, remplacement de menuiseries, réhabilitation, extension) devra respecter leur esprit d'origine, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.





11 - 52 rue du Maréchal Lederc



C2 - 55 rue du Maréchal Lederc



C3 - 53 rue du Maréchal Lederc



C4 - 51 rue du Maréchal Lederc



C5 - 48 rue du Maréchal Lederc



C6 - 42 rue du Maréchal Lederc



17 - 26 rue de la Marsellaise



C8 - 41 rue du Maréchal Lederc



C9 - 36 rue du Maréchal Lederc



C10 - 39 rue du Mal Lederc



C11 - 26 rue du Mal Lederc



C12 - 35 rue du Maréchal Lederc



113 - 33 rue du Maréchal Lederc



C14 - 25 rue du Maréchal Lederc



C15 - 16 rue du Maréchal Lederc



C16 - 14 rue du Maréchal Lederc



C17 - 5 rue de l'Eglise



C18 - 8 rue de l'Eglise

